



COMMUNE DE
HERRLISHEIM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN (67)

COMMUNIQUÉ

Lundi 18 mai 2020

RÉOUVERTURE PÉRISCOLAIRE

Organisation périscolaire à partir du 14 mai 2020 et jusqu'au 2 juin

- Accueil du midi :

Les enfants seront pris en charge comme d'habitude dans la cour d'école en respectant les horaires décalés fixés par la directrice.

Les enfants auront récupéré leur repas tiré du sac et se rendront au Centre Socio-Culturel.

Le retour se fera à 13h20.

- Accueil du soir :

De la même façon que lors de la pause méridienne les enfants seront transférés au CSC par les agents communaux.

Un goûter leur sera servi dès leur arrivée sur site.

Lors de votre venue, veuillez-vous signaler par la sonnette située à côté du portail de la cour. Les enfants seront préparés par les animatrices et remis directement au portail. Les parents sont tenus de rester à l'extérieur du Centre Socio-culturel (ou dans la rue). Il vous sera possible de communiquer avec les encadrants, si vous le souhaitez, à ce moment-là.

- Accueil du mercredi :

Les enfants seront accueillis de 08h00 à 18h30 au CSC.

A votre arrivée, veuillez-vous signaler par la sonnette située à côté du portail de la cour afin qu'une animatrice vienne vous ouvrir, elle procédera à la prise de température avant d'accueillir les enfants.

Un repas tiré du sac devra être fourni pour les enfants qui seront présents le temps du repas.

Un gouter sera fourni et servi aux enfants à 16h30.

La sortie des enfants :

Lors de votre venue, veuillez-vous signaler par la sonnette située à côté du portail de la cour. Les enfants seront préparés par les animatrices et remis directement au portail. Les parents sont tenus de rester à l'extérieur du Centre Socio-culturel (ou dans la rue). Il vous sera possible de communiquer avec les encadrants, si vous le souhaitez, à ce moment-là.

La présence des enfants devra être signalée auprès du service périscolaire via le portail "espace citoyens" soit par mail (periscolaire@herrlisheim.fr) ou par téléphone (03.88.59.59.89).

Ce service est facturé de la même façon qu'auparavant. Le coût du repas est déduit tant que la cuisine du collège est fermée.

Lors des trajets et des temps de jeu **le port du masque est obligatoire** pour les enfants de plus de 6 ans.

Un cabas devra être fourni afin que chaque enfant puisse réunir toutes ses affaires (vestes, masques, couverts, objets personnels, etc...)

Le personnel encadrant sera attentif au respect des gestes barrières ainsi que des règles d'hygiène.

LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades

Louis BECKER

Maire de Herrlisheim

Président de la Communauté de Communes

du Pays Rhéna

Contact :

William DEVAUX

Directeur du centre périscolaire

Mairie de Herrlisheim

s.elay@herrlisheim.fr